



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****19090578***

le

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

25 JUN 2019DU GREFFE DU TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU DROIT WALLONN° d'entreprise : **0461 364 464****Dénomination**(en entier) : **Ferme avicole de Longueville**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SA**Adresse complète du siège : **Rue de Sart-Risbart 1A - 1325 Chaumont-Gistoux****Objet de l'acte : Renouvellement des mandats**

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 07 juin 2019

Sont présents :

1. Monsieur André LECRENIER, Administrateur délégué
2. Madame Bernadette ROELENS, Administrateur

La réunion se tient à Chaumont-Gistoux.

Après avoir constaté que l'Assemblée Générale est en nombre pour siéger, l'administrateur délégué ouvre la séance à 18 heures.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale

L'administrateur délégué expose les points à l'ordre du jour :

Le renouvellement des mandats.

L'administrateur délégué propose à l'Assemblée Générale le renouvellement des mandats des administrateurs, à savoir :

1. Monsieur André LECRENIER, Administrateur délégué
2. Madame Bernadette ROELENS, Administrateur

L'assemblée générale adopte le renouvellement des mandats à l'unanimité.

L'ordre du jour étant ainsi épuisé, l'administrateur délégué lève la séance et remercie chacun pour sa présence.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).